

ACTUALITÉS

C'est parti
pour la fibre

FOCUS

PLUi-H :
votre avis est important

RETOUR SUR

Le repas
des anciens

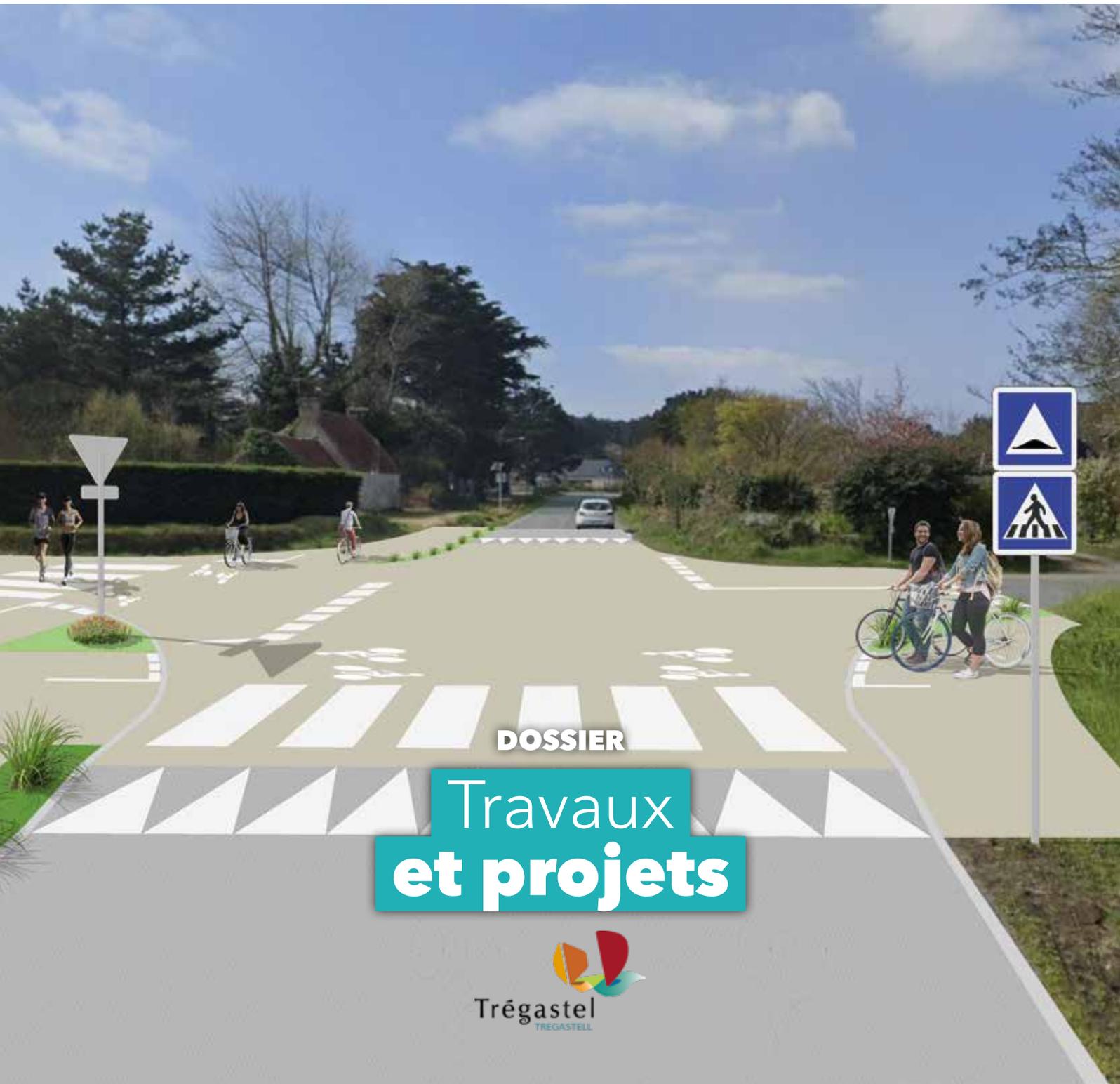
Trégaste

Le mag'

TREGASTELL

07

Février
Mars
Avril
Mai
2025



DOSSIER

Travaux
et projets

MAIRIE DE TRÉGASTEL

Route du Dolmen
22730 Trégastel
Tél. 02 96 15 38 00
mairie@tregastel.fr
www.tregastel.fr

Suivez-nous sur :
MairiedeTregastel

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi
9h - 12h / 14h - 17h30



Services municipaux

ACCUEIL

Christelle LE ROUX
Tél. 02 96 15 38 00

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Julie IANNAONE
Tél. 02 96 15 38 01
jiannaone@tregastel.fr

SERVICE FINANCIER

Yannick LE BORGNE
Tél. 02 96 15 92 34
yleborgne@tregastel.fr

COMPTABILITÉ / RESSOURCES HUMAINES

Valérie LE FESSANT
Tél. 02 96 15 38 02
comptabilite@tregastel.fr

POLICE MUNICIPALE

Sylvain ALLET
Tél. 02 96 23 42 02
policemunicipale@tregastel.fr

PORT

Stéphane HERVE
Tél. 02 96 23 49 51
Capitainerie ouverte
en juillet août

SERVICES TECHNIQUES

Gaëlle VALENTA
Tél. 02 96 15 92 33
servicetechniques@tregastel.fr

SERVICE ENFANCE JEUNESSE ET SPORTS

Olivier DUBOIS
Tél. 02 96 23 46 35
sejs@tregastel.fr

COMMUNICATION ÉVÉNEMENTIEL

Sophie PIAT
Tél. 02 96 15 38 03
communication@tregastel.fr

BIBLIOTHÈQUE

Aline SCOLAN
Tél. 02 96 15 91 51
bibliotheque@tregastel.fr

RÉSIDENCE AUTONOMIE TI LANGASTEL

Tél. 02 96 23 48 37
residenceautonomie@tregastel.fr

SOCIAL

Estelle ACCART
Tél. 02 96 15 38 09
etatcivil@tregastel.fr

URBANISME

Depuis octobre 2016 :
instruction des dossiers par LTC
Tél. 02 96 15 38 00 (mairie)

Numéros d'urgence

Gendarmerie 17
Pompiers 18
Appel d'urgence européen ... 112



RETROUVEZ TOUTES LES INFOS SUR :

- Notre site internet : www.tregastel.fr
- Notre page Facebook : [MairiedeTregastel](https://www.facebook.com/MairiedeTregastel)

Téléchargez l'application **CITYALL** pour retrouver toute l'info sur votre téléphone portable !



Xavier MARTIN
Maire de Trégastel



Édito

De nombreuses nouveautés pour ce printemps

Tout d'abord avec l'arrivée de la fibre. Les premiers raccordements sont réalisés. Enfin, dirions-nous ! Ce printemps 2025 annonce aussi le retour du manège place du marché, de la location de kayaks et de paddles au Coz Pors, et celui d'un club de plage à la Grève Blanche cet été. Une nouveauté également, avec le Petit Train de la Côte qui fera une boucle entre Ploumanac'h, Tourony et l'étang des Traouiero.

Les travaux avancent. Les cabines de bains seront opérationnelles pour la saison estivale avec de nouvelles options : cabines PMR, casiers, cabines de change, mini-cabines... à découvrir dès le mois de mai prochain. Le chantier de la Maison de la mer a débuté. Il se poursuivra durant le printemps avec l'objectif d'une ouverture au printemps 2026. Enfin, la rénovation et l'enfouissement des réseaux sur la route de Trébeurden seront réalisés au printemps. Sources de complication pour les usagers, ils sont néanmoins nécessaires pour préparer notre avenir. Reprise des travaux à l'automne pour une voirie totalement renouvelée : voie verte, plateaux ralentisseurs et rétrécissement pour une circulation plus apaisée.

Bonne lecture,

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Xavier Martin
RÉDACTION
Xavier Martin, Christine Grell
CRÉDITS PHOTOS
Mairie Trégastel, LTC
Dossier : Hecquet, Loncle
Place du marché : Cabinet Sonj
CRÉATION GRAPHIQUE/MISE EN PAGE
Le Studio, www.lestudio.bzh
IMPRESSION
Publi-Trégor (Lannion)



Traoù nevez e-leizh en nevezamzer

Kentañ tra, en em gavet eo ar wienn. Graet eo bet ar stagadurioù kentañ. A-benn ar fin, pa lavaromp mat ! En nevezamzer 2025 e vo adstaliat ar manej war blasenn ar marc'had, adkavout a refomp ar stal feurmiñ kaiakoù ha plankennoù-dre-roeñv e Kozh Porzh, hag ar c'hlub en Aod Wenn e-pad an hañv-mañ. Un dra nevez ivez gant Trenig an Aod hag ac'h ay d'ober un droiad etre Ploumanac'h, Touroni ha stank an Traouiero.

Mont a ra al labourioù war-raok : prest e vo al logelloù traezhenn evit an hañvezh gant dibaboù nevez : logelloù TDK, kombodoù, logelloù gwiskañ, minilogelloù... a c'hallfet gwelet a-benn miz Mae. Boulc'het eo bet al labourioù evit Ti ar mor. Dalc'het e vo gante e-pad an nevezamzer abalamour da zigeriñ a-benn an nevezamzer 2026. Erfin e vo renevezet ha douaret ar rouedadoù war hent Trebeurden en nevezamzer-mañ. Ne vo ket aezet d'an dud mont ha dont met labourioù ret int, dimp da vezañ prest evit an amzer-da-zont. Adkroget e vo gant al labourioù en diskar-amzer abalamour da reneveziñ an hent da vat : un hent glas, un hent strishaet ha gorrekaerioù warnañ, d'an dremeniri da vezañ sederoc'h.

Lennadenn vat deoc'h,

Xavier MARTIN

Maire de Trégastel / Maer Tregastell

FOCUS URBANISME

Le PLUi-H : un outil essentiel pour les communes

Le PLUi-H (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) est un document essentiel qui va définir les règles d'urbanisme pour les années à venir. C'est un outil qui réglera le droit des sols des 57 communes de Lannion-Trégor Communauté (LTC). Il remplacera à terme l'ensemble des documents d'urbanisme communaux actuellement en vigueur, dont le PLU (Plan Local d'Urbanisme). Le PLUi-H fixe l'emplacement des futures zones constructibles, voiries et équipements publics. Il détermine les règles de construction à partir desquelles les actes et autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, certificat d'urbanisme...) sont instruits. Un plan de zonage définit les différentes zones de chaque commune (exemples : zones urbaines, agricoles, naturelles) et un règlement écrit fixe les règles générales d'urbanisation. Les études (auxquelles ont participé des représentants de chaque commune) ont commencé en 2019 et se poursuivront (sous toute réserve) jusqu'en juin 2026, année de l'approbation. La synthèse des travaux réalisés est accessible sur le site internet de LTC, rubrique PLUi-H.

VOTRE AVIS EST IMPORTANT Une étape de concertation avec le grand public est prévue du 17 mars au 2 avril prochain avant l'arrêt du PLUi-H en juin (voir ci-contre). Il s'agit de présenter à la population le projet de zonage, répondre aux questions et enregistrer les observations le cas échéant. Dans un deuxième temps, une consultation publique sur le PLUi-H est prévue à partir de juin 2025.

BIEN VIVRE EN TRÉGORG
Bevañ mat e Tregor

PLUi-H
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

NOUVEAU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Participez à la concertation !

Vend. 28 & lun. 31 MARS 2025 | Mar. 1^{er} & mer. 2 AVRIL 2025

Consultez le projet de document d'urbanisme

Venez nous rencontrer
Le matin sur RDV au 02 96 05 09 00
L'après-midi sans RDV : 13h30 - 17h

Pôle Phoenix
Route du Radôme
Pleumeur-Bodou

informations & inscriptions
lannion-tregor.com

Lannion-Trégor
Communauté
LTC

Mobilité



Circulation

Le projet de limitation des voies de Trégastel à 30 km/h et de la mise en place de la priorité à droite se met progressivement en place, avec pour objectif - idéalement - la saison estivale. Concernant les deux routes départementales qui traversent notre commune (RD11 et RD788), le Conseil départemental préconise la réalisation d'aménagements (comme ceux prévus route de Trébeurden) permettant de sécuriser piétons et cyclistes, avant mise en service.



Stationnement au bourg

À titre de test, trois places de stationnement ont été matérialisées à l'entrée du bourg (au niveau de la station Millenium). Cette installation sous forme de chicane permettra par ailleurs de réduire la vitesse de circulation dans un secteur particulièrement difficile.



Nouveaux panneaux indicateurs

Les panneaux indicateurs du centre-ville qui méritent un bon «reloking» vont être progressivement remplacés. Toutes les indications seront présentées en français et en breton de manière rigoureusement identique sur le support, conformément à la Charte « Ya d'ar brezhoneg » pour le développement durable du breton signée par la commune en 2006.

COMMUNICATION

C'est parti pour la fibre

Les logements déjà raccordés à la fibre (vérifier sur la carte du site THDB : <https://eligibilite-thd.fr/cartographie/THDB/offre/FTTH>) peuvent s'abonner auprès du fournisseur d'accès internet de leur choix. À noter qu'il n'y a ni obligation, ni urgence à souscrire un abonnement via la fibre, et aucun démarcheur ne peut se prétendre mandaté par la Mairie.



Pour information, Orange a annoncé la fin de l'activation de son réseau filaire cuivre d'ici 2030. En remplacement - mais sans obligation - les administrés pourront alors choisir une autre solution : la fibre, la téléphonie mobile, l'internet par satellite. La commune sera officiellement prévenue par Orange 24 mois avant l'arrêt du service sur le cuivre.

DÉCHETS

Collecte des déchets : du nouveau !

Une nouvelle organisation de la collecte des déchets démarre mi-mars. Selon votre quartier et votre rue, les jours de ramassage peuvent être modifiés ou être différents d'une rue ou d'un quartier à l'autre.

Une distribution du nouveau calendrier dans les boîtes aux lettres est assurée par Lannion-Trégor Communauté. Surveillez la vôtre.

Vous pouvez aussi le retrouver sur le site internet de LTC à partir du 14 mars. Pour toute question, le service Collectes des déchets reste à votre disposition.

PLUS D'INFO : info-usagers@lannion-tregor.com
Tél : 02 96 05 55 55

ENVIRONNEMENT



Environnement



SIGNALISATION

Au fil de l'eau du Léguer



Des bornes signalétiques de cours d'eau installées baie de Kerlavos, au Coz Pors, vallée des Traouiero et à Poul Bren intriguent les randonneurs.

L'objectif est de faire découvrir ou re-découvrir l'existence des petits ruisseaux (souvent tombés dans l'oubli) qui contribuent au fonctionnement des plus grandes rivières comme le Léguer. Ils sont aussi indispensables pour préserver l'écosystème littoral.

Chaque borne est équipée d'un QR code qui permet aux randonneurs de retrouver d'autres informations sur le site internet de l'atlas des rivières : <https://leguer.atlas-rivieres.bzh/>



PRÉVENTION

Restauration des prés salés baie de Kerlavos

La baie de Kerlavos fait partie du site Natura 2000 « Côte de Granit rose - Sept-Îles », dont l'opérateur est Lannion-Trégor Communauté. Cet espace au patrimoine naturel remarquable fait l'objet d'actions de préservation, de connaissance et de gestion.

Les prés salés sont des milieux très riches et productifs. On y observe une grande diversité végétale. C'est une zone de refuge pour les oiseaux à marée haute. L'hiver, on peut y observer notamment les Bernaches cravant qui viennent y brouter. Les prés salés jouent également un rôle d'épurateur des eaux et protègent la côte en amortissant les courants.

Des espèces exotiques envahissantes se développent dans la baie et ses abords et constituent une menace pour les milieux naturels et la biodiversité associée. Il s'agit notamment du Sénéçon en arbre (Baccharis halimifolia) et de l'Herbe de la pampa (Cortaderia selloana). Ces plantes sont classées comme invasives avérées et sont interdites de commerce et de culture. Selon toute probabilité, ces espèces vont se multiplier et coloniser davantage la baie à l'avenir si rien n'est fait pour les contenir.

Le chantier réalisé début mars a porté sur l'arrachage, le broyage et l'exportation des espèces végétales exotiques envahissantes de part et d'autre du sentier littoral.



Gaël STEPHAN
Maire adjoint en charge des affaires juridiques, de l'urbanisme et des affaires maritimes

LE MOT DE L'ÉDILE

Protéger notre patrimoine côtier
Après la campagne d'arrachage du Sénéçon sur l'île Renote durant l'été 2024, voici venu le temps de restaurer les prés salés de la baie de Kerlavos. Ces campagnes d'arrachage ne sont qu'un aspect de la protection de notre patrimoine côtier. Cette protection passe aussi par notre vigilance au cours de nos randonnées et par le comportement adapté de nos animaux.

Pour connaître les actions menées sur le site Natura 2000 : cotedegranitrose-septiles.n2000.fr

Pour connaître les espèces exotiques envahissantes : lannion-tregor.com/environnement/les-especes-invasives/les-plantes-exotiques-envahissantes.html?L=728

Le point sur les travaux et projets de la ville



Le futur aménagement du carrefour entre la route de Trébeurden et la route du Dolmen au niveau de la baie de Kerlavos

« En 2025, une évolution majeure et très attendue de nos équipements s'engage. Équipement routier avec la rénovation complète de la route de Trébeurden, équipement touristique avec la réhabilitation des cabines de bain, équipement nautique avec la réalisation de la Maison de la mer. Parallèlement, les études pour la transformation de la place du marché marquent la première étape du réaménagement du cœur de ville. En complément des présentations faites lors de la cérémonie des vœux (que vous pouvez retrouver sur le site internet de la ville), nous vous proposons ici un « point d'étape » des différents projets. »



Dominique LABORDE
Première adjointe, en charge des affaires sociales, de la solidarité, des associations, de l'économie, de la jeunesse et des sports

Route de Trébeurden : un chantier exceptionnel

La rénovation complète de la route de Trébeurden est un processus long qui nous mènera jusqu'en avril 2026.

La première phase se terminera fin juin. À cette date, la reprise du réseau d'eau potable et eaux usées sera terminée et les travaux d'effacement des réseaux électriques, téléphoniques engagés. La partie la plus visible sera la mise en place de nouveaux mâts et foyers d'éclairage LED identiques à ceux de la rue du Général de Gaulle.

Durant l'été, les travaux seront mis en pause, et la circulation rétablie.

La deuxième phase débutera à l'automne pour se terminer en avril 2026, avec le réaménagement de la chaussée qui améliorera la circulation et la sécurité de tous les usagers :

- quatre plateaux ralentisseurs au niveau de la rue Leon Durocher, du hameau de Ker Lannou, de la route du Dolmen et de la route du

Grannec ainsi qu'un rétrécissement au niveau de l'allée de Crec'h Lousset.

- une voie verte, partagée entre piétons et cyclistes depuis l'entrée de la ville jusqu'au rond-point du panorama.
- le réaménagement de la route du Dolmen sur 300 mètres entre la route de Trébeurden et la route de Kerguntuil avec un véritable cheminement piéton et cycliste dans une portion de route particulièrement passante. Un plateau ralentisseur sera également créé au niveau du croisement des routes du Dolmen et de Kerguntuil.

Ce chantier d'une ampleur exceptionnelle (environ 2 km) et d'une durée tout aussi exceptionnelle est une source inévitable de contraintes pour les usagers et les riverains. Les entreprises intervenantes font le maximum pour ouvrir à la circulation les axes impactés par les travaux lorsque cela est possible.

La réhabilitation des cabines de bain

La rénovation des cabines a commencé cet automne, et les travaux qui sont bien engagés devraient être terminés fin avril (en intégrant un retard de deux semaines lié à la météo et à un problème d'approvisionnement sur des matériaux d'étanchéité). Dès cet été, ce sont 50 cabines supplémentaires et de nouveaux équipements adaptés aux besoins futurs qui seront proposés : cabines adaptées aux personnes à mobilité réduite, cabines de change, cabines consigne, local SNSM, local pour les services de la ville.

Grève Blanche :

- Côté est Porte océane : 42 cabines classiques, 1 cabine PMR.
- Côté ouest Porte océane : locaux SNSM, 1 cabine consigne, 48 cabines classiques, 4 demi-cabines.



Petit port : 12 demi-cabines.

Coz Pors : 1 grand local Mairie, 1 cabine consigne, 1 cabine de change, 3 cabines PMR, 40 cabines classiques.

Ces travaux rendus nécessaires par la vétusté et la dangerosité de l'ensemble sont aussi un investissement nécessaire pour l'image de notre ville et son attrait touristique.



Réaménagement du cœur de ville Phase 1 : la place du marché

Le projet est toujours à l'étude, mais les premières esquisses permettent d'en distinguer les grands principes :

- Réorganisation du stationnement qui permettra de maintenir sa capacité avec 78 places.
- Revégétalisation intégrale de la place.
- Création d'un accès piétons sécurisé le long de la pharmacie et des cabinets dentaire et médical.
- Création d'une halle de 400 m² qui permettra d'accueillir 18 places de stationnement, mais aussi plusieurs commerçants pour le marché. Elle pourra aussi être utilisée dans le cadre d'événements organisés dans la ville.

Si une approche contemporaine a été envisagée, la forme et la structure de la halle ne sont pas finalisées.



Maison de la mer

Les travaux de rénovation du bâtiment sont lancés. Ils se dérouleront jusqu'en avril 2026. Le réaménagement complet va permettre la création de 300 m² de locaux supplémentaires pour notamment :

- disposer de vestiaires conformes aux normes actuelles,
- créer et agrandir les salles de réunion,
- accueillir de nouveaux publics / PMR, scolaires, périscolaires, classes de mer, associations, sport santé...
- mieux organiser le stockage du matériel,
- et enfin réaliser des toilettes publiques à disposition des usagers des plages voisines (Grève Blanche, Grève Rose, Grève des Curés).

La Maison de la mer participera au renforcement de l'attractivité touristique de la commune et de la pratique des activités en lien avec la mer pour les Trégastellois tout au long de l'année dans un site exceptionnel.

Qui va gérer la Maison de la mer ?

Un appel à candidature est en cours dans le cadre d'une Délégation de Service Public (DSP), afin de désigner le futur exploitant de la Maison de la mer.

L'article L 2121-27-1 du code général des collectivités territoriales, établit un espace d'expression pour les conseillers n'appartenant pas à la majorité. Aussi, tous les propos diffusés au sein de ces tribunes n'engagent que leurs auteurs.

Entre réalisations et désillusions

À l'aube de la dernière année de mandat, le bilan est mitigé. Sur 90 promesses électorales, certaines réalisations sont notables : aire de jeu, entretien de Renote et travaux de voirie.

Cependant, de nombreuses désillusions persistent : démocratie participative absente, comité de pilotage inefficace, projets remaniés sans concertation (halle du marché, place Sainte Anne). La perte de la déchetterie, le déclin commercial et les difficultés médicales ternissent l'image de Trégastel.

Les projets non prévus, la Maison de la Mer et les cabines de plage manquent de vision à long terme et pèsent sur les finances. L'augmentation des indemnités des élus (+19%), l'apparition d'une retraite complémentaire soulèvent des questions sur l'utilisation des fonds publics. La réalisation des pistes cyclables déçoit et la chute des effectifs scolaires (-50%) interroge sur l'attractivité pour les jeunes familles.

L'écart entre promesses et réalisations, comme la gestion financière obligent à une réflexion approfondie. Nous reconnaissons notre position limitée d'élus d'une opposition minoritaire. Notre rôle est d'informer, d'alerter sur les enjeux cruciaux pour l'avenir de notre commune.

Françoise BALLACEY et Marc BONNIER
Conseillers municipaux d'opposition



Un pari risqué, très risqué

Décidément, nous n'en n'avons pas fini avec le dossier de la base nautique. Pour l'instant, le budget général n'est pas impacté, le budget supplémentaire créé le permet. Celui-ci voit ses recettes abondées par un emprunt (qui, pour le moment, ne correspond pas à la totalité des travaux) et par celles de l'aire de camping-cars. Jusque-là, sur le papier, tout va bien mais il faudra bien compléter les sommes nécessaires à la totalité des travaux. D'où un complément d'emprunt à prévoir. Les remboursements de l'emprunt commenceront en 2026. Et là, que va-t-il se passer ?

Première possibilité : la délégation de service public qui va être prochainement lancée aboutit et l'opérateur en charge de l'exploitation a les reins très solides, développe rapidement des activités en nombre et peut répondre aux besoins en recettes permettant de couvrir la totalité des charges dans le délai le plus bref possible et le pari aura été gagné. Soit, il lui faudra un certain temps pour dégager des marges suffisantes pour se faire, et il faudra bien trouver les recettes nécessaires à l'équilibre du budget. Dans ce cas les difficultés commencent...

Deuxième possibilité : la DSP n'aboutit pas. Le pari est perdu et là, il n'y a pas d'autre solution que de se tourner vers la commune et de faire fonctionner la « belle maison de la mer » en régie. Les services sauront très probablement faire mais devront se préparer et se former très rapidement car il ne s'agit pas d'un petit budget annexe avec peu ou pas de personnel à gérer. Il ne s'agit pas d'une petite activité mais de développer toutes celles attendues dans une base nautique et ce, toute l'année, puisque c'est l'objectif recherché.

L'optimisme est de rigueur pour les parieurs, sceptiques s'abstenir !

Annie MACÉ, Patricia CHAPERON et Barbara WATTEBLÉ
Conseillères municipales minorité

LE MOT DE LA MAJORITÉ

Des petits changements pour de grands objectifs

Début mars, nous avons rencontré M. Dominique Ramard, Président du Syndicat Départemental de l'Énergie des Côtes-d'Armor (SDE) avec ses équipes pour évoquer le chantier de rénovation de la route de Trébeurden. Cette rencontre est loin d'être anodine car ce chantier particulièrement complexe, tant par sa longueur et que par sa technicité, symbolise la volonté de notre municipalité de moderniser notre parc d'éclairage public ancien et énergivore. Ainsi, en cinq ans, nous aurons changé 265 candélabres, soit 1/3 du parc, notamment les plus anciens et les plus énergivores.

Cet investissement global de 868 634 € a été financé par la commune à hauteur de 521 180 € (66 %), avec le soutien du SDE. Il permet de réduire drastiquement le coût de notre consommation électrique, jusqu'à 80% selon les foyers changés. Ce chantier de renouvellement de l'éclairage public est un exemple significatif de notre volonté de réduire notre consommation d'énergie et, de ce fait, l'empreinte carbone communale. Mais, il est aussi symbolique de notre volonté menée depuis le début de notre mandat de privilégier en priorité les investissements qui permettent de réduire nos charges de fonctionnement ou bien qui augmentent nos recettes.

Christian EVEN
Conseiller municipal délégué et représentant
de Trégastel au SDE, au nom de la majorité municipale



HOMMAGE

Hommage à Sylvie PRIGENT

Élue de la majorité, Sylvie PRIGENT nous a brutalement quittés fin janvier. Au-delà de l'émotion liée à la disparition d'une personnalité attachante et appréciée d'un grand nombre de trégastellois, nous voulons saluer son engagement au service de la ville et de ses concitoyens.

Nos pensées à sa famille et à ses proches.

Découvrir et protéger l'île Renote

Les paysages inspirants de la presqu'île Renote



Alice, animatrice en nature, vous propose de réveiller votre imagination grâce aux paysages insolites de la presqu'île Renote. Le temps d'une balade ponctuée d'activités créatives, portez un autre regard sur ces paysages.

Public : adulte et famille, à partir de 6 ans | Payant | Uniquement sur réservation au 06 37 57 30 84 | Samedi 12 avril à 15 h | Durée : 2h

Un accès responsable avec des propriétaires engagés



Les propriétaires de chiens respectueux du « bien-vivre ensemble » souhaitent promouvoir un accès responsable aux plages et chemins pour le plaisir et la sécurité de tous.

Avec la participation de deux éducatrices canines certifiées (Lovemedoo à Trédrez-Loquémeau), la protection civile avec une formatrice en premiers secours canins, Camviews de Louannec (photographe animalier) et l'association « Les Amis des Chiens du Trégor » proposent une balade éducative sur l'île Renote. L'objectif est d'informer les propriétaires sur les enjeux de cette zone remarquable : respect de la nidification de la faune locale, protection des chemins, sécurité du public. Ce sera également l'occasion de partager des informations pratiques sur l'utilisation de la laisse, la gestion des croisements sur les chemins, le ramassage des déjections.

Dimanche 4 mai à 14h30 et 15h45 | Rendez-vous sur le parking de l'île Renote à partir de 14h15 | Gratuit | Inscription préalable souhaitée au 06 72 82 52 76



Notre mémoire



Cérémonie pour la paix

Le 8 mai, une célébration marquera les 80 ans de la fin de la seconde guerre mondiale et de la Libération de la Bretagne. Rendez-vous au monument aux morts à 11h, la cérémonie sera suivie d'un pot de l'amitié.

Hommage à Henri STEPHAN

À l'initiative des associations patriotiques et de Sites et Patrimoines, un hommage sera rendu le 10 mai à Henri STEPHAN. Réfugié chez ses parents à Trégastel après son évvasion d'un Stalag en Allemagne, il déjoua au péril de sa vie la surveillance des forces d'Occupation du port de Ploumanac'h pour rejoindre les côtes anglaises à la voile et à la godille. Cet exploit lui permettra d'intégrer les SAS et d'être l'un des premiers parachutistes à fouler le sol breton le 5 juin 1944 afin de préparer le débarquement des forces alliées. Il participera à la Libération de la Bretagne, de la France puis des Pays-Bas.

Samedi 10 mai | Rendez-vous à 17h, chaussée du port, pour le dévoilement d'une stèle et une exposition d'objets et documents d'époque dans le bâtiment de la Forge.

Du nouveau pour la saison



- Retour de la location de paddles et kayaks au Coz Pors.
- Retour du manège, place du marché.
- Un club de plage s'installe à la Grève Blanche cet été.
- Le Petit Train de la Côte fera une boucle au départ de Ploumanac'h en passant par la chaussée du port, Tourony, l'étang des Traouïero.

En bref...

Notre vie quotidienne

Se restaurer à Ti Langastel



Le restaurant de la résidence autonomie ouvre ses portes sept jours sur sept pour le déjeuner aux non-résidents de plus de 60 ans qui habitent à Trégastel. Une formule qui permet de rompre la solitude, de limiter la fatigue des courses et de

la préparation des repas, avec la garantie d'un excellent rapport qualité/prix.

Tarif 2025 : 9,60 € le midi (entrée + plat + dessert + café) 7J/7

CONTACT : Ti Langastel - Tél. 02 96 23 48 37



Utiliser les outils numériques

Besoin d'aide pour utiliser vos outils numériques ?

Grâce au Visa Numérique Bretagne, proposé

et financé par la Région Bretagne, faites-vous accompagner gratuitement. Les structures du réseau proposent des accompagnements dans plus de 120 lieux en Bretagne.

PLUS D'INFO : retrouvez la liste des partenaires sur bretagne.bzh/visanumerique



Dominique LABORDE

Première adjointe, chargée des affaires sociales, de la solidarité, des associations, de l'économie, de la jeunesse et des sports

LE MOT DE L'ÉDILE

La résidence Ti Langastel permet à ses locataires de vivre de manière indépendante, de conserver une vie sociale et de bénéficier de services collectifs.

Avec le bien-être de ses occupants, l'équilibre financier de la résidence constitue l'une des priorités du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), son organisme de gestion. C'est la raison pour laquelle des services nouveaux ont été proposés comme les repas en demi-pension. Des adaptations permettant d'élargir l'offre locative sont également à l'étude.

Retour en images

1. UN RENDEZ-VOUS TRÈS ATTENDU

Le 8 janvier, le déjeuner des anciens a rassemblé 80 personnes au Centre des congrès décoré par l'Amicale des Triagoz. Entre salsa et tcha-tcha-tcha, tango et danses bretonnes, la piste du Centre des congrès a été rapidement envahie par les convives.



2. MARTHE VASSALO

La chapelle Sainte-Anne était comble le 9 février pour le concert de lancement de la saison 2025 des Musicales du dimanche. Un moment chaleureux et poétique comme sait les concocter Marthe Vassalo, l'enfant du pays.



3. DÉBUT D'ANNÉE DYNAMIQUE ET ÉCLECTIQUE

Mur d'escalade, école du cirque, escape game, atelier cuisine, tir à l'arc, sortie patinoire à Brest... un éventail d'activités (toutes gratuites) dont les jeunes de Cap Vacances ont largement profité durant les congés d'hiver.



4. LE CANOT DE LA LIBERTÉ

C'est à bord du « Sainte-Anne », un canot breton non ponté « emprunté » à un pêcheur de Ploumanac'h dans la nuit du 27 au 28 mai 1943 que Henri STEPHAN gagna les côtes anglaises à la voile et à la godille. À l'issue de la guerre, le canot retrouva son port d'attache et son propriétaire...



5. LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE : UNE CAMPAGNE EXCEPTIONNELLE

Compte tenu des excellents résultats obtenus lors des précédentes campagnes, la ville de Trégastel a été choisie pour mener en 2025 un test comparatif entre deux types de pièges. Bravo et merci aux 60 « piégeurs » qui vont participer à cet essai très suivi par la communauté scientifique.



Retour en images

La phrase à retenir :

« Un corps libre de tensions et de fatigue permet d'affronter toutes les complexités de la vie. »

Joseph Pilates

L'agenda

RETROUVEZ
LA PROGRAMMATION COMPLÈTE SUR :



www.tregastel.fr
et CityAll

La
newsletter

L'affichage
municipal

Avril



12 | **Les paysages inspirants
de la presqu'île Renote**

Balade créative tous publics.

15h - Parking de l'île Renote
Uniquement sur réservation
au 06 37 57 30 84 - Payant



13 | **Musicales du dimanche**

Youen Bodros.

17h30 - Chapelle Sainte-Anne



19 au 21 | **Salon des
métiers d'art**

10h à 19h (10h à 18h le dimanche)
Centre des Congrès - Gratuit

Mai



04 | **Balade éducative
île Renote**

Avec l'association « Les Amis des
Chiens du Trégor ».

14h15 - Parking de l'île Renote
Inscription préalable souhaitée
au 06 72 82 52 76



08 | **Cérémonie pour la paix**

11h - Monument aux morts



10 | **Hommage à
Henri STEPHAN**

17h - Chaussée du Port



11 | **Musicales du dimanche**

Naïs.

17h30 - Chapelle Sainte-Anne

Les Musicales du dimanche



En novembre 2023, les communes de Lanmodez, Plouaret et Trégastel ont décidé de confier l'organisation et la structuration des Musicales du dimanche à l'association « les Balades en Trégor ».

Depuis 2022 - date de la création des Musicales - l'objectif est inchangé : proposer une fois par mois dans chaque commune l'écoute d'instruments ou de chants très divers et donc de répertoires très variés, du classique aux musiques du Monde et bien entendu la Bretagne. Pas de « chapeau » ni de billetterie, mais une participation libre permettant, à tout un chacun de participer à la hauteur de ses moyens, et de s'ouvrir à de nouvelles découvertes musicales. On peut également devenir membre de l'association pour soutenir les artistes invités (tous professionnels vivant en Bretagne, renommés ou non) et pérenniser ces rendez-vous très appréciés.

Bienvenue à la chapelle Sainte-Anne tous les 2^e dimanche du mois (sauf en août et janvier).

 **PLUS D'INFO :**
lesbaladesentregor@gmail.com

Juin



07 | **Fest-noz
au bourg**



07 & 08 |
**Premier cross Triathlon
de la Côte de Granit rose**



08 | **Musicales du dimanche**

Nar.

17h30 - Chapelle Sainte-Anne